L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN 13 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un terrain situé dans le Premier District, face aux rues Delta et Front.

Par G. de Fériet, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, une très agréable résidence au faubourg Tremé, avec un magasin [illegible], situé dans la rue Dumaine, entre Roman et Prieur.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, 45 et 47 de la rue de la Vieille-Levée [illegible] Goodrich battes, [illegible] de Philadelphie pour dames et [illegible] 100 lots [illegible].

[illegible] à leurs salles d'encan, rue de [illegible] effets d'habillements de l'armée des [illegible].

[illegible] Montgomery & Co., à leurs salles d'encan, [illegible] vente régulière d'un grand nombre de [illegible] tableaux, [illegible] Et aux écuries Nos 2 et [illegible] Baronne et Dryades, chevaux, [illegible], etc.

Par J. Dejan Jr., aux écuries de P. Liner, rue Gravier, beaux chevaux de selle et de harnais, seuls et par paires, beaux [illegible], buggies couverts et découverts, harnais, selles, etc.

Par O. Vallon, au No 14 rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasin—Jambons, épaules, beurre et porc salé, graisse, beurre, huile, fromage, vins de toutes qualités, etc., et rye whiskey.

Par F. de la Fernandez, au coin des rues Chartres et St-Louis-Bas, chaussures, marchandises sèches, couvertures laine, &c. &c.

Par H. Gilbert, Maas & Co, au No 35 de la rue de Chartres—Lingerie, articles de fantaisie, boutons, coutellerie etc.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93, Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,

185.........Rue des Remparts.........185

ATTENTION!

☞ Propriété de Batture à [illegible] par le Shérif. Nous appelons l'attention du public sur la vente aux enchères publiques qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'une portion de terre située à la Batture, et faisant face aux rues Delta et Front, Premier District.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

☞ L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur la grande vente d'habits, outils, res, pardessus, pantalons, [illegible] d'armes [illegible] grand assortiment d'habits d'hiver, faite à la mode [illegible] par le ministère de MM. Vincent & Co, dans leur salle de la rue de la [illegible].

Lager-Beer—Les amateurs de Bière feront bien de se trouver à la vente par D. F. Murphy, qui aura lieu ce matin à [illegible].

Verres à Vitres—Votre attention est appelée à la vente de 500 caisses de verres à vitre, aujourd'hui, par D. F. Murphy, en son local. Cette vente aura lieu ce matin à [illegible] des Magasins.

ATTENTION!

☞ Nous sommes priés d'annoncer aux dames que la grande vente de dentelles, chapeaux, châles de pure mantes, [illegible] robes et confections [illegible] ce matin, à 11 heures, au magasin de modes de M. Le Breton, coin Chartres et Douane, par le ministère de M. de Fériet, encanteur. ☞

Grande vente de linge fait. Aujourd'hui, samedi 13 du courant, à 10 heures du matin, MM. [illegible] vendront dans [illegible] de la rue de Chartres No [illegible], un des plus beaux et des plus grands assortiments de linge fait qui aient jamais été offerts sur ce marché. La vente est sans réserve. Les marchands de la ville et de la campagne feraient bien de ne pas manquer cette occasion. [illegible].

THEATRES.

Aujourd'hui samedi.

THÉATRE DE L'OPÉRA—La Dame Blanche, opéra comique en 3 actes.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Chants et exercices sur le trapèze.

THÉATRE ST CHARLES—Born to Good Luck et Irish Post.

THÉATRE DES VARIÉTÉS—Représentations de Mlle Rachel Johnson.

CIRQUE ET MÉNAGERIE, Cirque Tivoli—Exercices équestres.

La reprise des Paiements en Espèces.

Les plans de réformes que l'on attribuait à M. Boutwell, secrétaire du Trésor, sont plus que problématiques, si nous en croyons une dépêche adressée de Washington au Herald. M. Boutwell aurait même [illegible] assez carrément les suppositions des faiseurs de nouvelles à l'égard de l'intention qu'ils lui prêtaient de reprendre prochainement les paiements en espèces. "Une pareille mesure, aurait dit le secrétaire du Trésor, est non seulement impraticable, mais impossible, et d'ailleurs je n'ai jamais parlé à personne de la reprise des paiements en espèces, que j'avais assez à faire de m'occuper de la perception des taxes, du paiement des intérêts de la dette, etc." M. Boutwell aurait paru disposé, au contraire, à demander au Congrès une extension du pouvoir qui lui a déjà été accordé de retirer des titres de dette de la circulation.

Si la dépêche dont il s'agit est véridique, et nous n'avons aucune raison d'en douter, M. Boutwell persiste donc dans la politique qu'il a inaugurée lors de son entrée dans le cabinet. Cette politique consiste à faire rendre à l'impôt tout ce qu'il peut donner afin d'augmenter les ressources du Trésor, et à retirer le plus vite possible de la circulation les titres de dette qui portent intérêt. [illegible] La dette porte intérêt était de deux milliards de dollars environ. M. Boutwell aspire à en racheter au moins à raison de cent millions par année, de façon à l'éteindre complètement dans l'espace de vingt ans. Quant à la dette flottante, qui est de quatre à cinq cents millions, le secrétaire du Trésor ne daigne pas s'en occuper. Cette dette ne porte pas d'intérêt, et si on ne la rembourse que dans vingt ans d'ici, ce sera tout profit pour les Etats-Unis, qui auront ainsi gagné vingt années d'intérêt, ce qui, à cinq pour cent par an, représente une somme égale au capital de la dette.

Il n'est pas besoin de démontrer qu'une pareille méthode financière est déplorable. Un particulier qui agirait ainsi serait taxé d'homme déloyal, de débiteur de mauvaise foi, et la conduite d'un gouvernement ne peut être autrement appréciée. C'est une économie mal entendue que celle qu'on obtient à l'aide d'un manque de foi, car elle porte une atteinte grave au crédit du gouvernement qui s'en rend coupable, et elle doit, en définitive, coûter plus cher qu'elle ne rapporte.

En voulant forcer le remboursement total de la dette en vingt ans, M. Boutwell ressure incontinent le pays par des impôts trop onéreux et il manque par là aux règles d'une saine économie. D'un autre côté, il ne laisse aucune marge pour les éventualités. Qu'arriverait-il, en effet, s'il survenait une guerre étrangère? Avec des échéances rapprochées pour le paiement de leurs anciennes dettes, un papier-monnaie déprécié et des impôts déjà très lourds, où les Etats-Unis trouveraient-ils les ressources nécessaires pour soutenir cette guerre? Il leur faudrait fabriquer du papier-monnaie par centaines de millions, doubler ou tripler les impôts, et encore ces moyens seraient insuffisants pour faire face à la fois aux échéances du passé et aux exigences nouvelles du présent. On tomberait dans un gâchis inextricable qui aboutirait infailliblement à la banqueroute.

La situation actuelle est compliquée et embrouillée par la diversité des dettes, par la proximité de certaines échéances et surtout par l'existence d'un papier-monnaie déprécié qui ne repose que sur la foi nationale, garantie plus que douteuse, puisque jusqu'à présent, après quatre années de paix profonde, elle est encore à nourrir. Avec les ressources admirables dont disposent les Etats-Unis, rien n'est plus facile cependant, que de simplifier cette situation. Il n'y a qu'à suivre l'exemple de tous les gouvernements européens: consolider toutes les dettes en une seule, en en assurant l'amortissement graduel dans une période de cinquante années au moins, de façon à ne pas imposer de présent et à réserver des ressources pour les éventualités futures. Cette conversion est praticable et, loin de nuire au crédit de l'Union, elle le rétablirait sur des bases plus solides, parce qu'elle permettrait le retrait du papier-monnaie, retrait qui est la première de toutes les obligations du gouvernement fédéral. Ce serait là une politique vraiment rationnelle et le parti qui en prendrait l'initiative dans le Congrès se créerait des titres sérieux à la reconnaissance du pays.

LE CHEMIN DE FER DU GÉNÉRAL FREMONT.—Nous lisons dans un journal de Cincinnati:

Les partisans du chemin de fer de Memphis à El Paso et au Pacifique, plus connu sous le nom de chemin de fer de Fremont, ont l'intention de pousser au Congrès aussitôt après l'ouverture de la session, un bill qui accorde le droit de passage à ce chemin. Il ne sera pas demandé de subvention, les capitalistes français et anglais ayant déjà donné assez d'encouragement à la ligne pour assurer la construction du chemin sans l'aide du gouvernement.

On ne dit pas que les capitalistes étrangers ont souscrit dans la croyance qu'il s'agissait d'un chemin de fer déjà autorisé. Si par hasard le Congrès repoussait le bill dont il s'agit, qu'adviendrait-il des capitaux si imprudemment fournis? Il est vrai qu'en distribuant une partie de ces capitaux à Washington, M. Fremont ou ses amis sont certains de faire passer leur bill. Mais il se passera longtemps avant que la ligne projetée donne des dividendes à ses actionnaires d'outre-mer.

CRISE FINANCIÈRE A NEW YORK.—Une dépêche de New York, du 9 novembre, signale plusieurs faillites importantes et dit que depuis la panique de 1856, le marché monétaire n'a jamais été aussi sérieusement affecté. L'escompte du papier de commerce en dehors des banques, varie de 12 à 24 pour cent.

Théâtre de l'Opéra.

L'affiche de l'Opéra annonce pour ce soir, la Dame Blanche.

M. Ketten, premier ténor léger, M. Beaudoin, trial, ténor comique, Mme Mineur-Potter, première chanteuse légère, feront leurs débuts dans cet ouvrage.

☞ Mlle Amélie, l'écuyère extraordinaire, paraîtra pour les enfants à la grande matinée de famille du Cirque et de la Ménagerie, aujourd'hui, à midi. Allez tous.

Agence Fiscale.

Nous empruntons au Propagateur Catholique un article intéressant sur la question de l'Agence Fiscale. Ce journal entre aujourd'hui dans la vingt huitième année de son existence, et son éditeur propriétaire, le révérend abbé Perché, continue à tenir avec une ardeur et une énergie toute juvénile, le drapeau du catholicisme qu'il a si vaillamment porté depuis la fondation du Propagateur. L'article que nous reproduisons ci-dessous est dû à la plume d'un écrivain fort compétent en matière de finances et qui sera, croyons-nous, chargé de la rédaction d'un tableau commercial et financier qui paraîtra chaque semaine à la quatrième page du Propagateur.

La ville peut-elle être, oui ou non, administrée financièrement par un Agent Fiscal? Voilà la question que les controverses à ce sujet et les incertitudes qui en résultent nous décident à poser. Nous n'hésitons pas à nous prononcer carrément pour l'affirmative. Oui, l'Agence Fiscale est possible, [illegible] et sans qu'il soit nécessaire d'en appeler à une législature nouvelle et de courir les risques d'une interprétation des droits de la Cité.

Nous prions nos lecteurs de ne voir dans notre affirmation que le désir d'appeler l'attention de ceux qui, par leur position sociale, peuvent, en examinant la question, apporter un remède à un état de chose démoralisant, qui porte le dernier coup au crédit de la ville déjà si compromis, qui paralyse les affaires, et neutralise les ressources que la nouvelle récolte nous apporte tous les jours.

Nous ne répéterons point tout ce qui a été dit et écrit cent fois au sujet de la situation désastreuse où nous sommes, en accusant les officiers municipaux passés de l'avoir faite, les officiers présents de la continuer, comme le feraient ceux qui seraient appelés à les remplacer; ces accusations n'ont pas guéri le mal et elles ne pourraient que décourager ceux qui sont animés de bonnes intentions, et il y en a, et c'est à eux que nous adressons nos simples réflexions.

Lorsqu'au mois de Février dernier, le Conseil de ville a nommé un Agent Fiscal, l'effet sauf de cette nomination suffit à ranimer la confiance [illegible] [illegible] et rendre la position de l'Agent Fiscal impossible et le forcer à donner sa démission?

Il est bien certain que les conseillers éclairés qui entourent l'honorable Président de la Banque du Sud, qui accepta avec un si grand dévouement cette lourde charge d'Agent Fiscal, n'ont bien interprété la loi qui en régit les fonctions avant d'en conseiller l'acceptation; il faut donc que cette loi n'ait pas été strictement exécutée.

Nous croyons que la loi est claire et précise et que les fonctions d'Agent Fiscal peuvent s'exercer sans compromettre les intérêts de la Banque qui les accepterait. Nous croyons aussi que la question d'avances qui pourraient devenir nécessaires et dont on fait un épouvantail n'est qu'un grave danger. [illegible]

L'Agent Fiscal est tenu de payer les intérêts et le capital des Bons, dont l'émission a été autorisée par la loi, à leur échéance, et pour lesquels un revenu spécial aurait été affecté. Il recevra pour par jour du Trésorier les fonds collectés des différentes taxes et en tiendra compte [illegible]. Dans le cas où la perception d'une de ces taxes serait retardée et devrait faire l'avance des fonds pour payer les intérêts ou le capital échu. Mais on serait fou de [illegible] [illegible].

Quant au détournement de revenus affectés à l'un de ces fonds pour un autre emploi, il ne pourrait être que frauduleux, et l'on ne saurait en rendre responsable l'Agent Fiscal ayant exécuté rigoureusement ses fonctions en exigeant le paiement des fonds collectés par le Trésorier.

Nous n'admettons pas qu'avec une surveillance active de la part du Conseil de Ville et de l'Agent Fiscal, qu'un détournement pût se faire sans qu'une fausse situation ne pourrait être prévenue et la loi est appliquée sévèrement.

Le point de départ est donc de connaître exactement les valeurs dont on aurait à servir les intérêts et les échéances du capital, de s'assurer [illegible]. Nous croyons que le facteur de [illegible].

Nous ne pouvons réellement pas comprendre ces délais interminables qui retardent tout et nous [illegible].

LES SUCRES DE LA LOUISIANE A L'EXPOSITION D'ALTONA.—Nous avons parlé dernièrement de la grande exposition tenue à Altona, ville du grand duché de Holstein, située sur la rive septentrionale de l'Elbe, près d'en face Hambourg et à laquelle le gouvernement prussien cherche à donner une importance croissante. Une lettre particulière nous apprend que les sucres louisianais de la raffinerie de MM. A. Thomson & Cie, de la Nouvelle-Orléans, ont remporté la médaille d'argent qui est le prix le plus élevé que put décerner le jury international chargé de prononcer entre les sucres de diverses provenances qui lui étaient soumis. Le diplôme d'honneur, Ehrendiplom, doit être envoyé à MM. Thomson & Cie, par l'intermédiaire du département d'Etat. Ce succès est d'autant mieux à être signalé que le prix était disputé par des sucres provenant des raffineries de divers Etats d'Europe.

☞ La grande question qui préoccupe le public, aujourd'hui, est la grande matinée de représentations au Cirque et à la Ménagerie d'Ames, qui auront lieu ce matin, à onze heures, au Tivoli Circle. Il y aura à admirer des choses nouvelles. Ne manquez pas d'y conduire vos enfants. Entrée 50 cents et 25 pour les enfants.

MATINÉE GALTON—A midi, pour les dames et les enfants—Deux opéras comiques et les sœurs LILA et ZOÉ, à l'Académie.

☞ Mlle Tarnour, la brillante petite gymnaste, exécutera ses tours merveilleux pour les enfants à la matinée de famille du Cirque de Tivoli, à midi.

PERSONNEL.—On verra dans un avis inséré plus loin qu'on demande des renseignements sur M. A. Brifault ou sur sa famille, dans un but d'affaires. Il était ici en 1847. Les renseignements devront être adressés à W. C. White, Boîte 2526, au bureau de poste, Nouvelle-Orléans.

LE GRAND CIRQUE DU CRESCENT CITY.—La fraîcheur humide des soirées a quelque peu tempéré l'ardeur de nos amateurs de cirque, dit le Mobile Register, mais néanmoins il y a toujours un nombre considérable de gens pour applaudir la fameuse troupe de M. Noyes, exécutant les choses les plus surprenantes sous son vaste et élégant pavillon. Ce n'est pas souvent que nos citoyens ont l'occasion d'assister à des spectacles aussi splendides que ceux que M. Noyes leur offre tous les jours. Le cirque du Crescent City est une institution établie, ayant une grande réputation pour l'élégance et le bon ton de ses exercices et le caractère distingué de ses spectateurs. C'est une de ces institutions rares qui tiennent tout ce qu'elles annoncent et qui exécutent fidèlement leurs engagements avec le public. C'est ainsi que le Cirque du Crescent City est devenu le Cirque de l'époque. M. Noyes semble jouir d'un monopole extraordinaire, celui d'avoir à son service tous les premiers artistes du pays, et il a en outre l'heureuse faculté de rendre tous ses spectacles divertissants. Le cirque est bien digne du patronage qui lui a été accordé si largement, car, en addition à ses exercices magnifiques, l'intérieur de son pavillon est installé avec luxe et goût, et le directeur est entouré par un cercle d'attachés habiles et polis, ce qui ajoute beaucoup au crédit de cette organisation populaire. Le Cirque de Noyes s'ouvrira ici lundi 15 novembre, pour trois jours dans le lot situé au coin des rues Rampart et Orléans.

MATINÉE GALTON—A midi, pour les dames et les enfants—Deux opéras comiques et les sœurs LILA et ZOÉ, à l'Académie.

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réunit lui seul toutes les autres connus; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt général chez A. Griffo, pharmacien, rue Royale, 265

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de WILCOX & GIBBS; que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal. ☞

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni prime ni assurance.

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRE DE CHEMIN DE FER.—Hier, à la Quatrième Cour de District, a été déposée par MM. Cotton & Levy, avocats, une action au nom de MM. Benj. S. Harrison et John Bietry, contre la compagnie du chemin de fer d'Orléans, fondée sur les allégations suivantes:

Que les pétitionnaires contractèrent avec George Clark, président de la compagnie, pour construire un chemin, des bâtisses, etc., pour un prix stipulé; que le chemin de fer fut construit et achevé suivant les stipulations, la compagnie acceptant le travail et faisant une estimation brute de la somme due aux pétitionnaires; que lorsque le chemin fut ainsi livré, il fut bien convenu que la compagnie devait aux pétitionnaires une somme supérieure à $5000 qu'elle pouvait retenir pendant un an.

Le chemin devait être tenu en bon état d'opération par les pétitionnaires, que le compte annexé fut présenté quand la dite compagnie violant la convention faite à l'époque où le chemin fut livré, refusa de payer les pétitionnaires in extenso et paya les $5000, auxquels les pétitionnaires avaient droit en tout état de cause; que les pétitionnaires refusèrent de recevoir le dit argent excepté sous protestation et simultanément avec le payement, notifièrent à la Compagnie qu'il était reçu par eux sans préjudice de ce qui leur était dû et qu'ils en appelleraient à la cour pour avoir réparation; que le procédé de la Compagnie fut en fraude des justes demandes des pétitionnaires qui étaient dans une grande gêne pendant un an et que la Compagnie refusait de payer aux pétitionnaires à moins qu'ils ne signassent un plein reçu, reçu qu'ils ne voulaient pas donner à moins que la Compagnie ne consentit à recevoir la protestation qui lui était adressée au même temps.

Les pétitionnaires disent qu'un grand nombre des actionnaires reconnaissent la justice de la dite réclamation et acceptent la proposition d'arbitrage faite par les pétitionnaires. Le compte embrasse une série d'items pour du fer non reçu par les plaignants, $1,048 12; intérêt auquel ils ont droit $339 59; ouvrage extraordinaire $320 00; transport de fer $168 00, total $3,[illegible] que réclament les pétitionnaires avec dépens et jugement devant le juri.

ACTIONS POUR DOMMAGES.—Louis F. Bauer, maître du Pavillon National, sous le théâtre National, a été assigné devant la Sixième Cour de District par Robt. J. Bakern, pour dommage occasionné à ce dernier par suite d'une fausse accusation. Baker allègue que les billets de...tenées comme ayant été fabriqués par lui ont été renvoyés de Washington comme bons, et il réclame une indemnité de $10,000 pour avoir été mis en prison et avoir subi divers dommages.

DOMMAGE CONTRE LA VILLE.—La ville de la Nouvelle-Orléans a fait appel à la Cour Suprême du jugement rendu par la Quatrième Cour de District dans l'affaire de Louis Gaguet. Le juge Théard avait adjugé des dommages en faveur de la compagnie du canal Carondelet pour la somme de $2500 par mois aussi longtemps que la ville continuerait à égoutter des terres dans le dit canal.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT.—Louis Lafitte poursuit la Banque du Sud pour $20,000 de dommages, qu'il réclame par suite d'un billet protesté sans raison et sans justification. Ce billet était du pétitionnaire qui s'est présenté à la Banque pour le payer un jour avant l'échéance. On lui répondit que ce billet ne s'y trouvait pas, bien qu'il y fut déjà depuis trois jours.

PROCÈS POUR SERVICES DE CHIRURGIE.—Un procès a été intenté devant la Sixième Cour de District, par le Dr. L. Choppin, contre W. B. Hammond et sa femme, pour une opération chirurgicale d'il ne [illegible] par lui, et soins donnés de novembre 1866 à avril 1867. Il avait été commandé des instruments et épreuves pour rendre l'opération possible, et l'assistance du Dr. Schuppert pendant l'opération avait été jugée nécessaire. Mme Hammond ayant des biens paraphernaux, le mari et la femme ont été assignés séparément et conjointement. Le Dr. Choppin réclame $2,000, l'opération ayant parfaitement réussi.

ARROSEMENT DES RUES.—Il est très bon d'arroser les rues quand il fait sec, afin d'éviter la poussière dont les marchands et les passants ont également à se plaindre. Mais il ne faut pas pour cela faire de la boue et rendre impraticables les intersections de rues. Or, c'est pourtant ce qui arrive maintenant en certains quartiers. Les rues sont couvertes en flaques et l'on ne peut plus les traverser sans glisser et tomber. Les roues des chars de ville glissent aussi, et une fois à terre, ne peuvent plus se relever. L'arrosage qui fatigue que d'ornement sur les chaussées, sur les laveurs, mais qui en tend bombrées est fort désagréable. La police devrait avoir l'œil à cela et faire exécuter les ordonnances sur la voirie. [illegible]

ACCUSATION DE VOL.—Les maîtres d'une pension de la rue St-Charles No 25 ont été arrêtés par les officiers Houlihan et Dupert, sur la prévention d'avoir volé $200 à un jeune homme. Le jeune homme a déclaré qu'ayant été engagé à jouer, il fut forcé d'abandonner son argent, parce qu'il était sans armes pour le défendre. La maison n'a pas payé de licence et les individus qui l'exploitent ont encouru une punition sévère.

ABUS DE CONFIANCE.—Un nommé John Carpenter a été arrêté hier matin, sur l'accusation d'avoir volé les objets qu'il avait entre ses mains, appartenant à P. Brown. Carpenter a donné caution et a pris le large jusqu'à ce qu'il eut rappel.

Vol.—Peter Kramer, accusé par David Reagan d'avoir volé une somme considérable d'argent, a été arrêté et emprisonné. Il ne paraît pas se rendre compte de la gravité de sa situation.

COUR DU RECORDER BECKER.—Plusieurs nouvelles de bouges ont comparu hier devant le recorder Becker sur la prévention d'avoir violé une ordonnance de ville en vendant des liqueurs dans leurs établissements. L'affaire a été remise à jeudi et les dames ont donné caution pour assurer leur présence à la Cour ce jour-là. Elles avaient été arrêtées sur la plainte de M. Wm. Mooney, officier spécial du maire.

TRIBUT.—Voici le discours que M. Morel a prononcé à la cérémonie qui a eu lieu mercredi, 10 du courant, à l'église du Messie, et dont nous avons parlé dans notre numéro du 11:

Mes Très Chers Frères—Il y a quelque temps, à cause de la vie dans cette enceinte où vous venez d'entendre de si éloquents orateurs; mais si vous serez facile de voir que ce n'est pas pour entrer en lice que je me présente à cette tribune; Je ne cherche point les palmes que je ne saurais atteindre, je ne veux que l'honneur d'accomplir un devoir en exigeant parler.

J'ai à vous présenter, T. C. F., quelques remarques sur la vie de cinq frères bien-aimés, ex-membres de la Grand Conciliature, et à payer un juste tribut à leur mémoire révérée.

Le frère Rodolphe Carnaiz, 32e, né à Rochefort en 1811, décédé à la Nouvelle-Orléans en 1868. Sa carrière profane fut celle d'un honorable négociant dont la vie fut consacrée à des voyages d'affaires qui le conduisirent en diverses contrées, et finalement jusqu'en cette ville où reposent ses cendres aujourd'hui. Il aima la maçonnerie avec passion, il lui consacra presque tous ses loisirs et en obtint les hauts grades pour récompense.

Le frère C. Espinola, 32e, pharmacien, naquit au Mexique où il est mort également après une vie des plus honorables. Comme maçon, il fut distingué parmi ses frères pour sa conduite amicale et fraternelle.

Le frère L. K. Ludwigson, 32e, négociant, né à Brême, est mort à la Nouvelle-Orléans, après avoir fourni une carrière honorée dans le monde profane; honorés à la fois pour ses vertus et toutes les qualités qui commandent l'estime et le respect. Ses qualités maçonniques sont assez révélées par le degré qu'il tenait dans l'Ordre.

Le frère Jean Baptiste Similien, 32e, reçut le jour en 1804 à la Nouvelle-Orléans, et mourut en la même ville en avril 1867, de bonne heure, il fut engagé dans les affaires commerciales, et par son industrie, parvint à élever une famille nombreuse. Plus tard survinrent des revers de fortune. Alors il ne dédaigna pas d'accepter le poste de gardien de sa Loge, l'Etoile Polaire No 1. La son zèle, ses rares et intelligentes qualités lui valurent l'amitié et le respect de ses frères. La collation des grades supérieurs était devenu sa récompense, quand la cruelle maladie qui devait l'emporter au tombeau vint le frapper. En cette triste conjoncture, il devint l'objet de tous les soins affectueux de ses frères qui, mettant en action la morale leçon du travail maçonnique, s'installèrent, vénérable en tête, à son chevet, pour le veiller et l'entourer, à tour de rôle, de leur plus vives marques d'affection fraternelle, jusqu'au moment où il lui rendirent les derniers devoirs.

Le frère François Barthélemy Francoz, 32e, né à Paris, le 10 avril 1817, vint en Amérique, à la Nouvelle-Orléans, âgé de 22 ans; pendant 15 ans il fut maître d'école, puis alla habiter les Opelousas, d'où, revenu à la Nouvelle-Orléans vers 1857, il devint associé d'une honorable maison de commerce, dont il soignait les affaires quand il est mort au Mexique en 1866. Le Frère Francoz embrassa un peu tard la maçonnerie, mais aussitôt qu'il fut initié il en fit son étude favorite. Par son zèle, par son intelligente aptitude, il atteignit en un court espace de temps les plus hauts degrés dans l'ordre et les premiers emplois dans sa Loge, dont il fut l'un des officiers les plus aimés et les plus utiles, Loge dont il était encore le vénérable titulaire lorsqu'il mourut à Mexico. N'ayant en cette ville aucun ami particulier, il appela, dès les premiers moments de sa maladie, quelques frères maçons qui accoururent en foule pour l'entourer des soins affectueux que réclamait son état, et lui rendre après sa mort les honneurs dus à son grade, adoucissant ainsi pour lui le chagrin de quitter cette vie, loin des siens, sur une terre étrangère, et lui faisant bénir de nouveau en maçonnerie tant aimée qui, en cette même terre d'exil, lui faisait retrouver une nouvelle famille.

Il est bien doux, mes Très Chers Frères, de célébrer les vertus des frères bien aimés que nous avons perdus; car quel que soit notre regret de ne plus les voir parmi nous, la consolante philosophie, religion dégagée des maçons, nous dit que tout ne meurt pas—nous montre l'essence divine de l'homme quittant sa dépouille matérielle, et s'élançant vers l'éternité.

O! vertueux amis! vous ne partagez plus l'erreur et l'obscurité qui nous entourent! Retirés dans le sein d'un Dieu juste et bon, vous jouirez de nos terreurs, de nos faiblesses. Oh! je vous en conjure, prenez nous en pitié, nous tristes navigateurs sur une mer battue par les tempêtes!

Nous invoquons votre souvenir, nous nous réfugions dans la science où votre exemple nous apprit à faire le bien et, tandis que l'égoïsme glace tout ce qui nous environne, tandis que les agitations du monde accablent d'un froid oubli la profane que l'on vient de précipiter dans la tombe, vous, frères bien-aimés, vous vivez au milieu de nous, vos ombres sont ici errantes dans ce temple de l'amitié, et recueillent les hommages de notre respect et de notre affection. Votre souvenir présidera toujours à nos travaux. Vos noms ne seront pas gravés sur une colonne d'airain, l'humilité de l'ordre nous le défend; mais ils seront à jamais gravés dans nos cœurs.

F∴ Carnaiz!
F∴ Espinola!
F∴ Ludwigson!
F∴ Similien!
F∴ Francoz!

Puisse l'hommage que nous rendons à votre mémoire, plaire à vos ombres révérées! ADIEU, TROIS FOIS ADIEU!!!

COUPS DE PISTOLETS TIRÉS ET COUPS DE CROSSE DE PISTOLET APPLIQUÉS.—Hier soir, entre huit et neuf heures, dans les salons de Hawkins, rue de la Commune, M. Wm. Johnson et M. John O'Brien, membre du Conseil des Aldermen, se sont tirés mutuellement des coups de pistolet, sans résultat fâcheux; puis, leurs armes déchargées, ils se sont administrés des coups de crosse de pistolet, où ils ont montré plus d'adresse, s'il faut en juger par les blessures qu'ils se sont faites à la tête. Arrêtés sur le fait, ils ont été remis en liberté sous un cautionnement de $1000 chacun.

CONSEIL DE VILLE.—A la séance d'hier soir, le Board des Assistants-Aldermen a adopté l'ordonnance, qui avait passé à l'autre Board, sur l'impôt des taxes et licences, mais en y faisant, toutefois, quelques modifications.

Par un message adressé au Conseil, le maire demande qu'il lui soit permis de revenir sur le veto qu'il a apposé à la résolution relative à la prière faite au gouvernement général de céder à la ville les édifices de l'ancien Hôtel des Monnaies. Cette demande lui est accordée, et le Board s'ajourne.

TEMPERATURE—12 Nov. 1869.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN.
No 111, rue du Canal.

6 heures A. M.	51 degrés.
12 " A. M.	60 "
3 " P. M.	65 "
6 " P. M.	64 "

MATINÉE GALTON—A midi, pour les dames et les enfants—Deux opéras comiques et les sœurs LILA et ZOÉ, à l'Académie.

L'épidémie du crime.

DOUBLE ASSASSINAT A BRUXELLES.

Nous lisons dans l'Indépendance belge:

Un crime épouvantable, dont la perpétration remonte à huit jours déjà, a été découvert mercredi soir, vers six heures, au faubourg de Cologne, et fait aujourd'hui, à Bruxelles, le sujet de toutes les conversations. Voici la substance des renseignements recueillis à ce propos:

La maison portant le numéro 7 de la rue de Brabant, maison adossée au railway de manœuvre de la station du Nord, était occupée par Mme veuve Van de Poel, âgée de soixante quinze ans, et par sa fille, célibataire, âgée d'environ trente huit ans.

Ces dames, riches mais enclines à l'avarice, n'avaient pas de domestique.

Elles louaient le premier étage de leur maison à une dame veuve qui avait changé de logement dans les premiers jours de ce mois.

L'appartement du premier était resté vide depuis lors, Mme et Mlle Van de Poel vivaient absolument seules dans leur habitation.

Elles menaient une vie simple et retirée, voyant quelques amis et quelques voisins, sortant fort peu d'ailleurs et voyageant moins encore.

Vendredi dernier, au matin, la maison ne s'ouvrit pas comme à l'ordinaire; un petit carton portant le mot absents était collé sur la porte d'entrée....

On fut étonné dans le voisinage, mais on ne se préoccupa point outre mesure d'une absence insolite, il est vrai,—mais fort possible après tout....

Les amis ou parents des dames Van de Poel, entre autres M. Van Ophem, qui les visitait assidûment, attachèrent plus d'attention à l'absence prolongée de ces deux femmes; elles n'avaient manifesté aucune intention de voyage, elles avaient même commandé pour travailler dans leur maison, des ouvriers qui n'étaient présentés deux ou trois fois, restant tous très surpris de les trouver ...

Après six jours écoulés, M. Van Ophem prit le parti d'aller à Louvain,—ville dont les dames Van de Poel étaient originaires—et de voir si par hasard elles n'étaient pas dans leur famille. Il se rendit chez M. Abbeloos, proche parent des deux "absentes." M. Abbeloos ne les avait pas vues; personne ne les avait vues, personne n'avait de leurs nouvelles.

Intrigués, inquiets, MM. Abbeloos et Van Ophem revinrent à Bruxelles et, après avoir une fois encore constaté que la maison de la rue de Brabant restait silencieuse, malgré leurs pressants appels, ils requirent la police pour la faire ouvrir....

Le commissaire-adjoint de Boelpape et l'agent Van Geluchten, accompagnés d'un serrurier, se rendirent à la maison Van de Poel.

Il fut impossible au serrurier de crocheter la porte de la rue. On se décida alors à passer par une maison contiguë, à escalader le mur qui sépare les jardins des deux maisons, et à pénétrer dans la demeure des dames Van de Poel par la porte vitrée qui met la rez-de-chaussée en communication avec le jardin.

Il était alors près de six heures du soir. Les ombres de la nuit étaient venues. Les agents de l'autorité s'étaient d'une bougie, pénétrèrent dans le corridor de la maison après avoir fait sauter la serrure de la porte vitrée, qu'ils ont fermée à clef à l'intérieur.

Une odeur méphitique, une lampe cassée sur le carreau sur les dalles du corridor, à côté du corps [illegible] d'une lampe [illegible] était placée [illegible] la porte de la salle à manger qui a vue sur le jardin; les agents y jettent un regard, et un affreux spectacle s'offre à eux.

Deux cadavres étaient là étendus: celui de Mme Van de Poel et celui de sa fille. Celle-ci avait la tête appuyée contre le pied massif d'une table ronde; son corps porte les traces d'une lutte terrible; elle a la face couverte d'égratignures, les cheveux arrachés, et la gorge est couverte d'ecchymoses qui attestent que la malheureuse a été étranglée; elle a été assommée aussi, car le crâne est défoncé vers le sommet. La cervelle a jailli, le sang a coulé en abondance, formant une mare tout autour du cadavre. Les vêtements sont lacérés.

La vieille dame est étendue au pied d'une croisée voisine de la porte. Le côté droit de la tête est fracassé par les coups multipliés d'un instrument contondant—marteau ou casse-tête. Elle est repliée sur elle-même, les genoux rapprochés du menton....

Il est impossible de constater dans l'appartement la moindre trace de la lutte attestée par l'état du corps de Mme Van de Poel, par ses objets dispersés dans le corridor: la lampe brisée, une bague, une bougie d'orange, des mèches de cheveux, des fragments de résille....

Dans la salle à manger, tout est à sa place. Les tiroirs du secrétaire sont ouverts, mais il n'y a pas de désordre. Dans un des tiroirs, destiné à renfermer des bijoux, on trouve une broche et un porte-monnaie ouvert, contenant six centimes.

Aucun des meubles n'est fermé à clef; des titres, des valeurs, des papiers d'affaires sont dans ces meubles et ils ne paraissent même pas avoir été dérangés.

Et il en est ainsi dans toute la maison. Tous les meubles ont un clef à serrure. Mais on n'a pu constater aucune trace de désordre.

Au second étage, dans la chambre à coucher de Mme Van de Poel, le lit est dérangé—S'y est-on reposé pendant le jour? N'a-t-il pas été apprêté?—On ne sait.

Circonstance étrange. Un repas est préparé dans la cuisine-cave. La table est dressée dans la cuisine même; elle porte trois couverts. Les dames Van de Poel n'étaient que deux. Etaient-elles attendant donc un convive? Un convive qu'elles recevaient assurément sans cérémonie....

Ces diverses constatations ont été faites par M. De Jongh, commissaire de police de Saint-Josse-ten-Noode; M. le substitut Henderscheidt et un médecin légiste.

Des gendarmes ont veillé dans la maison durant toute la nuit.

Hier matin, à dix heures, M. Delecourt, juge d'instruction, s'est rendu sur le théâtre du crime avec les magistrats du parquet pour procéder à une information régulière et instruire cette grave affaire.

Il est certain déjà que les dames Van de Poel ont été assassinées le jeudi 14 dans la soirée.

Elles ont été vues plusieurs fois ce jour là, et ont reçu deux commissionnaires qui venaient enlever les derniers meubles laissés dans l'appartement du premier étage par la locataire qui l'avait précédemment occupé. Elles ont aussi reçu un ouvrier peintre occupé dans ce moment appartement à des travaux de décoration.

C'est à partir du vendredi matin qu'on ne les a plus aperçues, les numéros du journal auquel elles étaient abonnées, l'Etoile belge, ont été glissés sous la porte, selon l'usage du distributeur, et sont restés là à partir du numéro du 15 courant.

Dans la soirée du jeudi 14, une voisine, Mme Van Neste, a entendu vers neuf heures du bruit et des voix d'hommes chez les dames Van de Poel. Elle n'a vu à une simple visite.

Tous les indices recueillis portent à croire que l'assassin ou les assassins sont entrés par la porte de la rue et sont sortis par là, en refermant la porte derrière eux.

La chaîne et la barre de fer n'étaient point placées en effet, de manière à défendre l'entrée. Or, on sait que les dames Van de Poel se barricadaient tous les soirs.

La justice a commencé son œuvre. Espérons qu'elle ne tardera pas à découvrir l'auteur de cet odieux forfait qui jette la consternation dans notre ville.

La journée du jeudi 21 n'a guère jeté de lumière sur le drame mystérieux de la rue de Brabant. Elle n'a donné lieu qu'à l'accomplissement de certaines formalités légales. Nous n'avons à consigner ici aucun renseignement nouveau qui ait quelque importance.

A dix heures, les magistrats instructeurs, M. le juge Delecourt et M. le substitut Heidersheidt se sont rendus à la maison des dames Van de Poel, et ont procédé à la constatation de l'état des lieux ainsi que de la position des cadavres.

Ils étaient accompagnés de l'architecte expert A. Rousseel, chargé de lever le plan du théâtre du crime....

Peu après l'arrivée des magistrats précités est survenu M. le procureur général de Bavay qui a assisté aux perquisitions et explorations, et ne s'est retiré que vers une heure de relevée.

Toute la maison a été de nouveau visitée de haut en bas, et en détail cette fois. Cette visite n'a rien fait découvrir de plus qu'avant-hier.

Nous devons signaler cependant qu'une somme de cinq cents francs, en pièces d'or et d'argent, a été trouvée dans un pupitre placé dans la cuisine cave. Le pupitre n'était pas fermé.

Au second étage, dans la chambre à coucher de Mme Van de Poel, on a trouvé dans une grande armoire, sur la serrure de laquelle la clef était restée, une liasse d'actions au porteur.

Il semble donc bien établi que le vol n'a pas été le mobile du crime.

Vers une heure, les constatations judiciaires étant terminées, M. le commissaire de police De Jongh a fait procéder à l'enlèvement des cadavres.—Un corbillard et deux larges cercueils provisoires,—requis par ses soins à l'hôpital Saint-Jean,—sont venus prendre, rue de Brabant, les deux victimes et les ont transportées à l'amphithéâtre du même hôpital, où les médecins légistes doivent en faire l'autopsie.

La maison est sévèrement gardée par la gendarmerie et la police.

Aujourd'hui, vers midi, M. le juge de paix de St-Josse-ten-Noode apposera les scellés dans la maison où la justice aura terminé sa mission.

La personne qui avait habité l'appartement du premier étage, chez les dames Van de Poel, et dont le récent déménagement avait donné lieu à un va et vient prolongé de commissionnaires, est Mme Vve Wynant.

Cette dame a confirmé un bruit que nous avons rapporté déjà; à savoir que les dames Van de Poel étaient avares. Elles étaient, en outre, paraît-il, craintives et défiantes à l'excès. Il leur arrivait même parfois de se borner à entrer [illegible] leur porte retenue par la chaîne tendue quand le balayeur du trottoir, par exemple, venait le matin réclamer son salaire.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES à L'ABEILLE

Réunion des Presbytériens.

Grande jubilation à Philadelphie.

Expédition pour Santo-Domingo.

Prise de possession par les E-U.

Fraudes à la douane de New-York.

Total $800,000.

Nouvelles Européennes.

Londres, 12 nov—Le délai mis pour annoncer l'emprunt pour l'achat des lignes télégraphiques fait baisser les consolidés.

Berlin, 12 nov—La barque Cupid, de New York, pour Dantzig, chargée de pétrole, a brûlé. La perte est lourde.

Florence, 12 nov—Garibaldi est très malade de rhumatisme.

Madrid, 12 nov—La duchesse de Gênes s'oppose à la candidature de son fils pour le trône d'Espagne.

Nouvelles de Washington.

Washington, 12—Le Revenu a touché aujourd'hui, $143,000. Les personnes qui trafiquent de la poussière d'or sont sujettes à la taxe des courtiers. Le département du Trésor sera clos demain en respect pour la mémoire de l'Hon. Robt. J. Walker.

Le général Sherman avec beaucoup de monde partira lundi pour aller assister à la réunion de l'armée du Tennessee à Nashville, Ky.

Washington, 12—Le New York World assure positivement, dans un article éditorial, qu'en vertu d'un traité secret, le steamer Albany, chargé d'armes et de munitions, est parti pour St Domingue, devant faire échelle aux Tortugas, pour prendre 500 soldats. Il prendra possession des îles au nom des Etats-Unis.

Nouvelles Diverses.

Memphis, 12 nov—Pour les courses, voyez la dépêche anglaise.

Fort Monroe, 12 nov—Le brick Warlie, de Norfolk, pour les Barbades, est entré en détresse à St-Thomas.

San Francisco, 12 nov—Le secrétaire du Trésor a fait lever la saisie du navire français Malabar, sur le paiement de trois fois la valeur les marchandises entrées en contrebande et des frais s'élevant à $1000.

Boston, 12 nov—130 hommes ont été renvoyés de l'arsenal de service aujourd'hui.

Philadelphie, 12 nov—Les Presbytériens sont ici dans la jubilation à l'occasion de la réunion. Les journaux presbytériens ont arboré des drapeaux bleus, couleurs des vieux covenanters.

Pittsburg, 12 nov—Après divers exercices de dévotion, les deux assemblées ont formé une procession et en arrivant au portique de l'église elles ont été reçues aux applaudissements de l'immense multitude qui s'y était jetés et qui agitait des mouchoirs.

Des dépêches, par le câble, ont été adressées aux Presbytériens d'Europe pour leur annoncer l'union.

San Francisco, 12 novembre—Il y a eu de nouveaux développements à Comstock Lode, dans le Nevada, et il y a une grande excitation dans les actions minières de toute description. Les actions des mines d'argent ont haussé.

Un mémoire sera envoyé au Congrès pour le mander le aide pour le Quartz Tunnel, il a été signé par tous les officiers d'Etat du Nevada et par beaucoup de citoyens notables.

On a découvert, près de Los Angeles de l'or et à du quartz, la surface du roc ayant abondance d'or.

Les avis d'Arizona disent que les Indiens sont remuants près de Prescott, et commettent les déprédations sur l'Ash Creek.

New York, 12 novembre—Le montant total des fraudes de la Douane sont portées à $800,000, elles ont été commises en 1866, '67 et '68. Le principal coupable était encore ici. Son nom n'est pas donné.

Folger assumera les devoirs d'assistant-trésorier lundi.

Marchés européens.

Liverpool, 12 au soir—Coton fixe à la clôture. Middling 11 5/8 à 11 1/2; Orléans 11 5/8 à 11 3/4. Vendu 12 000 balles, dont 1,500 pour l'export. tion et la spéculation.

Londres, 12 novembre au soir—Consolidés 93 1/2. Bons 83 3/4.

Frankfort, 12 novembre—Bons calmes à 86 1/2 à 86 5/8.

Paris, 12 novembre au soir—Bourse calme à la clôture. Rentes 71 50.

Marchés Américains.

New York, 12 au soir—Coton fixe et assez actif. Vendu 2700 balles. Midling 25. Farine en faveur des acheteurs. Fret en baisse.

New York, 12—Fonds du gouvernement fixes à la clôture: 5.20, 115 1/4. Fonds du Sud plats. Argent ferme et peu actif de 6 à 7. Sterling plat. Or fixe à 126 3/4.

New York, 12 novembre au soir—Escompte sans changement. 5.20: 115 1/4. Louisiane 65 à 67. Levée 59 1/2.

Savannah, 12 novembre—Coton ferme. Middling 23 1/2. Vendu 500 balles. Reçu 2,582.

Charleston, 12 novembre—Coton actif. Middling 24 1/4. Vendu 700 balles. Reçu 1,416. Exporté en Grande-Bretagne 3,643. Cabotage 52.

Mobile, 12—Coton calme à la clôture. Mid. 23 1/2. Vendu 600 balles. Reçu 1,829. Exporté 1,019. Reçu pendant la semaine 10,175 balles. Exporté pour la Grande-Bretagne 3,118. France 1,093. Autres ports étrangers 879. Cabotage 2,366. Vendu 7,200. Stock en main 35,665, dont 12,127 à bord de navires non expédiés.

Memphis, 12 nov—Coton plat et nominal. Mid. 23. Reçu 1,092 balles. Exporté 1,068. Reçu pendant la semaine 9,442. Exporté 10,313.

Louisville, 12—Coton plat: Mid. 24, farine de famille 4 25, porc 30, graisse 17 1/2, whiskey $1.

Cincinnati, 12—Farine de famille 5 25, coton plat et fléchissant; Middling 23 1/2, whiskey $1, porc $31, graisse 16 1/4, beurre 29.

St-Louis, 12—Farine superfine 3 75 à $4, porc 28 25, graisse 16 1/2.

Chicago, 12—Farine extra $4 à 5 25, porc 28, graisse 16 1/2, jambons 15.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 12—Montant: le Thompson Dean, descendant: le Lorena, Continental, Allen, Virginia Kilgour et le Lee.

Memphis, 12 nov—Descendant, Lady Gay—Richmond avec 650 balles de coton et le Henry A. Jones avec 730. Temps frais et pluvieux.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 11—Pas d'arrivages.

Passe à Loutre, 10—Arrivé le navire Mary Russell, de New York, sur lest; le brick Guadeloupe, de la Havane.

(Dépêches d'hier soir.)

Washington, 12 nov—Le compromis effectué hier dans l'affaire du gouvernement contre les chemins de fer du Tennessee met à bas la motion faite par le gouvernement de placer les voies ferrées entre les mains des receveurs.

On pense qu'un règlement équitable montrera que le gouvernement fédéral est considérablement endetté envers ces chemins.

Washington, 12 nov—Amos Kendall est mort. L'amiral Radfort a été chargé de rapporter les restes de Peabody à bord d'un navire de guerre américain.

Liverpool, 12—La barque Cuba, de New-York, pour Dublin, s'est perdue. Cinq hommes seulement se sont sauvés.

Le navire Florence, de Montreal, pour Liverpool, a sombré. L'équipage s'est sauvé.

Londres, 12—Un steamer de guerre anglais a été détaché pour emporter les restes de Peabody en Amérique.

Marseille, 13—Un ouragan terrible sur la Méditerranée a causé le naufrage d'un steamer américain dans le port d'Oran.

San Francisco, 12 novembre—On a trouvé à Camp Scott, Nevada, les traces de Quantrel, impliqué dans le massacre de Lawrence, (Kansas) pendant la guerre.

Un ordre pour l'arrêter est arrivé trop tard; Quantrel avait décampé.

Cinq cents coolies sur un navire français pour le transport des coolies, se sont révoltés. Le capitaine, plusieurs marins et passagers ont été tués; les autres se sont échappés en se réfugiant sous les ponts et en faisant sauter le pont supérieur avec de la poudre. Nombre de coolies ont été tués par l'explosion ou se sont jetés à la mer par effroi.

Le navire a été ensuite conduit vers les îles Byron.

Baltimore, 12 novembre—Le général Martin, de Charleston, ancien secrétaire du Sénat de la Caroline du Sud, est mort.

Liverpool, 12 novembre—Coton plat. Uplands 11 3/8 à 11 1/2. Orléans 11 5/8 à 11 3/4.

New-York, 12 novembre—Or 126 3/4. Coton fixe; middling 25.

☞ Nous lisons dans le N. Y. Tribune:

A tous ceux qui possèdent la faculté de raisonner nous recommandons les séries des essais médicaux populaires, venant de la plume du Dr. Robert Hunter, de cette ville, qui ont paru de temps en temps dans nos colonnes. Le mérite de ces travaux ne consiste pas dans le fait que leur auteur est un médecin régulièrement instruit et gradué, mais dans la combinaison de la science médicale et du bon sens pratique qui les caractérisent. Personne, nous le présumons, ne lira l'article, sur les moyens de guérir la consomption sans éprouver que l'écrivain parle d'après la science et l'expérience.

Le Congé du Dimanche.

Une des prétentions des commis de nouveauté qui se sont mis en grève à Paris, est de ne plus travailler le dimanche. Cette question suggère au Figaro les réflexions suivantes:

Ceci dit, arrivons à la grève. Nos collaborateurs Jules Richard et Nazet ont discuté d'une façon complète les diverses demandes des grévistes, mais il en est sur laquelle on ne saurait trop revenir: c'est le congé du dimanche.

On prétend que, du temps de la Révolution, les paysans répondaient aux fonctionnaires qui essayaient de leur imposer le décadi: "Nos bêtes connaissent le dimanche et ne veulent pas travailler ce jour-là."

Quand on a répété cet ana, on croit avoir tout dit.

Il ne s'agit là cependant qu'était donnée la loi du travail, le repos du dixième jour est suffisant, mais il n'est pas la question: que ce soit le septième ou le dixième jour, il est juste qu'un loisir périodique soit accordé au travailleur.

Nous sommes tous intéressés en somme à ce qu'on se donne le moins de mal possible pour gagner beaucoup d'argent, mais pourquoi exiger que ce jour de repos soit le dimanche?

Je ne pense pas que ce soit uniquement pour aller à vêpres. Tranchons le mot: c'est parce que le dimanche les plaisirs sont plus nombreux, plus faciles que les autres jours, mais à quelle condition le dimanche restera-t-il ce qu'il est?

Il faudra que les exigences des salariés s'arrêtent dans aux commis de magasin. Si on leur cède, je ne vois pas de quel droit on résisterait:

Aux cochers de fiacre,
Aux cochers d'omnibus,
Aux employés de chemin de fer,
Aux acteurs, actrices, machinistes, musiciens, comparses, etc.,
Aux garçons de restaurant,
Aux garçons de café,
Aux garçons épiciers,
Aux garçons bouchers,
Aux médecins, pharmaciens, herboristes, etc.

Je pourrais multiplier mes exemples à l'infini, jusqu'à ce que nous obtenions, le dimanche, une ville morte, sans affaires, sans plaisirs, sans moyens de circulation ou de divertissement.

"On me dira que cela se fait à Londres, et que l'Angleterre ne s'en porte pas plus mal. Je répondrai immédiatement que c'est exagéré où de l'observance dominicale procède d'une idée religieuse, et que cette idée, poussée à l'amour du chez soi du home imposé à l'Angleterre par son affreux climat, aide sans doute à supporter les inconvénients et les ennuis résultant de cette suppression hebdomadaire de la vie.

Lisez les voyageurs et voyez avec quelle unanimité ils maudissent les dimanches de Londres! Je crois d'ailleurs que les Anglais eux-mêmes commencent à former des ligues contre cet usage pharisaïque. En tout cas, les employés de la nouveauté ne voudraient certainement pas du dimanche anglais; dès lors, comment faire, sinon échelonner de jour en jour les congés personnels auxquels ils croient avoir droit. Les occasions de plaisir ne manquent jamais à Paris, ni aux environs de Paris; il y aurait seulement moins d'encombrement et tout le monde y gagnerait.

☞ Ella Eugène, la fameuse reine du lion, fera ses exercices audacieux à la grande matinée de famille du Cirque et de la Ménagerie aujourd'hui. Ne manquez pas d'amener les enfants.

MATINÉE GALTON—A midi, pour les dames et les enfants—Deux opéras comiques et les sœurs LILA et ZOÉ, à l'Académie.

$55—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

MATINÉE GALTON—A midi, pour les dames et les enfants—Deux opéras comiques et les sœurs LILA et ZOÉ, à l'Académie.

$55—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres de Grover & Baker. C'est une compagnie aussi commode que gaie—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

☞ La machine à coudre à points tordus de Willcox & Gibbs [illegible]. A vendre par M. S. Hedrick, 87 & 118 rue du Canal. ☞

☞ LES SAGES-FEMMES [illegible] [illegible] [illegible]

Les familles doivent se rappeler que les retards sont [illegible] [illegible] de MARIE [illegible] STOCK [illegible]

MATINÉE GALTON—A midi, pour les dames et les enfants—Deux opéras comiques et les sœurs LILA et ZOÉ, à l'Académie.

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE

POUR LA MALADIE DE FOIE.

La plus grande découverte médicale du siècle.

Des millions de malades en éprouvent les louanges.

Toutes les familles en doivent être pourvues.

SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?

Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des aigreurs?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre en frisson?
Avez-vous des palpitations de cœur?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vertiges?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous une peau jaune et desséchée?

ANCIEN ET EFFICACE

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Prenez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'achetez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de

FLEMING BROTHERS.

On en vend dans le monde entier.

Décédée, hier, à cinq heures et demie de l'après-midi, à l'âge de 23 ans, MARIE ALTHÉE RIGAUD. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 3 heures précises. Son corps est exposé encoignure des rues Kerlerec et Villere, No. 333.

Décédé hier à sept heures du matin, à l'âge de 23 ans, FERNANDO GONSALEZ, natif de la Province des Asturies (Espagne). Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 13 novembre, à quatre heures de l'après-midi. Le convoi partira du No 230 de la rue Robertson.

Falleció, ayer, á las 7 de la mañana, FERNANDO GONSALEZ, de la edad de 23 años, natural de la provincia de Asturias, España. Sus amigos y conocidos son convidados á asistir á su entierro, que tendrá lugar, calle Robertson, No. 230, hoy, á las 4 de la tarde, noviembre 13 de 1869.

Décédé hier, à 9 heures du soir, JOSÉ T. ARANTES, junior, à l'âge de neuf mois et 21 jours, fils de José T. Arantes et de Phoby Luisa de Freitas. Les amis de la famille et les membres de la Société de Bienfaisance Lusitano Portugaise sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu, de la demeure des parents du défunt, No 18 Front-Levée, entre les rues Hôpital et Quartier, cette après-midi, à trois heures et demie.

TAPIS. TAPIS.
ELKIN & CO.,
168.......RUE DU CANAL.......168
(En face du Christ Church)
Appellent l'attention des acheteurs sur leurs TAPIS VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN, de nouveaux genres; sur leurs TOILES cirées de toutes largeurs, STORES à nouveaux dessins, CORNICHES, FLECHES et BANDES, DEVANTS de cheminées, NATTES et DESSOUS de table, ETOFFES à rideaux, GUIMPES, &c., &c. Qu'ils offrent au plus BAS PRIX.
5 sept—3m VetC

Magasin de Tapis,
Au No 17 de la rue de Chartres,
NOUS offrons, A BAS PRIX: TAPIS Wilton, moquette, velours, Bruxelles, ingrain, Vénitiens, chanvre, etc. TOILES cirées de toutes largeurs, couleurs et qualités. NATTES—Blanches à carreaux, fantaisie, et coco. Stores, couvertures de tables et de pianos, Dragget et dessous de tables en toile. ETOFFES A RIDEAUX: Brocatelle, Cotéline, Terrys, Reps, Satin de laine, Damas laine, Rideaux dentelle, et dentelle Nottingham. Attaches, glands, guimpes, Crin et crin imitation, Fleches de toutes couleurs, Couvertures de meubles, toile et coton, Franges, coutils à matelas, Burlaps, Duck émaillé et mousseline, Toiles cirées à tables, baguettes d'escaliers, Corniches, bandes, flèches, agrafes, etc.
7nov—6f PP A. BROUSSEAU & CO.

Banque de la Louisiane.
LES porteurs de billets de la Banque de la Louisiane sont priés de se réunir dans le salon "G" de l'Hôtel St. Charles, pour prendre des mesures définitives, LUNDI, 15 du courant, à sept heures du soir.
13 nov—2t PAR ORDRE DU COMITÉ.

J. A. CELLES,
Architecte et Entrepreneur,
VIENT d'ouvrir son bureau au No 81, Passage de la Bourse, où il s'occupera des plans de constructions, devis, spécifications, prix comptant, et évaluations de bâtisses faites ou à faire. L'attention de MM. les propriétaires et de MM. les entrepreneurs est appelée sur cette annonce. Mr. A. Convent, ingénieur civil distingué, est attaché à ce nouveau bureau, où il s'occupera spécialement des plans de ventes, arpentages, nivellement, &c., &c.
Atelier pour la construction, No 227, rue Bourgogne.
2nov—1m.

Demande de Coiffeur.
ON a besoin immédiatement, à Mobile, d'un coiffeur pour dames. On donnera la préférence à la personne, homme ou femme, qui saura travailler en cheveux, faire des perruques, etc. Il lui sera donné un très bon salaire. S'adresser à Mrs. E. Quinn, Mobile, Alabama, P. O. Box 286. 13 nov—3t

DEMANDE D'INFORMATIONS.
ON désire savoir, pour affaires, où se trouve M. A. BRIFAULT ou sa famille. M. B. était à la Nlle Orléans vers 1847. S'adresser à W. C. WHITE, Boîte 2,526, du bureau de poste de la Nlle-Orléans, Lne. 13 nov—2t

Association des enfants de Marie.
L'ASSEMBLÉE mensuelle de cette société aura lieu au presbytère de l'Eglise St-Augustin, DIMANCHE prochain, le 14 du courant, à 3 p. m. La plus grande ponctualité est requise pour affaires des plus importantes. 12nov—2t

AVIS.
LES abonnés aux loges et places du Théâtre de l'Opéra sont informés que les billets qu'ils ont loués sont déposés et payables à la Banque des Citoyens. EMILE WILTZ, Secrétaire.
12 nov—3t

MM. Desbons et Bonnecaze
ONT l'honneur d'annoncer à leurs nombreux clients et au public en général, qu'ils ont ouvert leurs ateliers de tonnellerie aux coins des rues St. Pierre et Burgundy, [illegible].
4 nov—1f—1793

Demande de Gardienne.
ON demande une gardienne d'enfant, bien recommandée. S'adresser rue du Canal, No [illegible]. 13nov—2t

LE PLUS GRAND STOCK (AU SUD) — DE — Diamants, Montres, Pendules, Bijouterie et Argenterie fine. — Au magasin de — A. B. GRISWOLD & CO. — Ancienne maison — HYDE & GOODRICH. Au coin des rues Canal et Royale. Etablie à la Nouvelle-Orléans depuis [illegible]

C. DUHAMEL,
OPTICIEN,
AU NO. 111 DE LA RUE DU CANAL
Nouvelle-Orléans
(Etabli depuis trente ans)
OFFRE
TOUTE espèce de lunettes et verres perfectionnés [illegible]

ORANGES!! ORANGES!
500,000 [illegible]

Transfert de Cabinet.
LE Dr. A. F. McLAIN [illegible]

AVIS.
UNE [illegible] [illegible] Mme HAROOZ [illegible]

Salle de Billard St-Charles.
LE PROFESSEUR CARME [illegible] CHAS. LA CORNE, Propriétaire.

Margaret Haughery,
Boulangerie mécanique, à vapeur de MARGARET,
Nos. 74, 76 et 78 de la rue de la Nlle-Levée
Nlle-Orléans.
LES ordres sont promptement exécutés, [illegible]

DRAPS
ET CASIMIRS,
Au-dessous du prix coûtant.
TOUT LE STOCK DE
DRAPERIE
de l'ancienne maison
E. GIRARD & COUTEUX,
sera vendu cette saison bien au dessous du prix d'importation.
J'appelle l'attention de tous les tailleurs et acheteurs de

Draperie française
et les engage à venir voir par eux-mêmes la vérité de mon annonce.
C. COUTEUX,
[illegible] Chartres et Douane

CUISINIÈRE & BLANCHISSEUSE
ON a besoin immédiatement, dans une petite famille de trois personnes, d'une femme, blanche ou de couleur, qui fasse la cuisine et blanchisse. S'adresser rue Bourbon, No 267 prs Quartier. 3nov ☞

Bureau de Santé,
ETAT DE LA LOUISIANE.
LES officiers de Santé de cette ville vaccineront gratuitement [illegible]:
Le Dr E. B. ALBERS, Premier District, au No 29 [illegible]
Le Dr ALFRED W. PERRY, Deuxième District, à la pharmacie de M. St. Cyr Ferrande, au coin des rues Baronne et Derbigny—tous les jours, de midi à 1 heure de l'après-midi. Egalement au bureau du coroner, au coin des rues St-Pierre et Chartres, de 1 à 2 heures de l'après-midi.
Le Dr J. F. JACKSON, Troisième District, No 53 de la rue Enghien—tous les jours, de 8 heures du matin à midi.
Le Dr HESTER SMITH, Quatrième District, à la pharmacie de M. W. T. Gimmer, au coin des rues Washington et St-Charles—tous les jours, de 3 à 4 heures de l'après-midi.
Les citoyens sont prévenus que les sections 21 et 22 de l'ordonnance de santé leur fait un devoir, sous peine d'une amende, d'informer le Bureau de Santé de tous les cas de petite vérole ou d'autres maladies contagieuses.
Les médecins peuvent se procurer du vaccin frais en s'adressant au Bureau de Santé.
S. C. RUSSELL, D. M., Secrétaire du Bureau.
2nov—☞

LE PREMIER SUR LA PLACE,
LE PREMIER POUR L'ETENDUE DE L'ASSORTIMENT,
— ET —
LE PREMIER POUR LA VARIÉTÉ DES GENRES!

LEON GODCHAUX,
ANNONCE qu'il est prêt à répondre à toutes les demandes possibles en fait
D'HABILLEMENTS,
Aux Nos 81 et 83 de la rue du Canal,
— ET —
ou 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.
HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER—Pour Soirées,
HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER—Pour Promenade,
HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER—Pour tous les Jours,
LINGERIE, LINGE DE PEAU, ARTICLES DE FANTAISIE, CHAPEAUX, ETC., ETC.
CHEVIOTS D'ECOSSE—importés—(article tout à fait nouveau).
La manufacture s'occupe, sans [illegible] faire des vêtements de saison.
Habillements d'Habitations,
(Un grand Stock)
Je suis convaincu de satisfaire les acheteurs, de quelque genre de vêtements qu'ils aient besoin, je demande seulement qu'ils viennent examiner mon assortiment et s'assurer de mes facilités dans le commerce d'habillements.
LEON GODCHAUX.
Nos 81 & 83 de la rue du Canal,
Nos 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.
26 sept—☞

Pianos, Musique
ET
Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
46.............RUE ROYALE.............46
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD (avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord), PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, GALENBERG et VAUPEL, &c., &c.
Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c., &c.
Le tout offert à des prix excessivement réduits.
8mai—1an—mPP

Mme OLYMPE
144 RUE DU CANAL, RUE DU CANAL 144.
PRIE les dames de la ville et de la campagne de vouloir bien venir visiter son nouveau magasin. Vu l'agrandissement, l'assortiment est beaucoup augmenté, et elle a reçu par les derniers steamers d'Europe un grand choix de hautes nouveautés et a joint, cette année, une variété de confections et autres articles, à des prix assez bas pour satisfaire les couturières les plus nombreuses.
SOIERIES, Velours, Draps, Peluches,
ROBES, Robes de Chambre, Matinées,
COSTUMES de Ville, de Voyage,
CONFECTIONS, Manteaux, Sorties d'Opéra,
CHALES, Burnous, Toilettes de Bal,
LINGERIE, Bijouterie, Gants, Jouvin,
CHAPEAUX, Bonnets, Voiles, Coiffures,
FLEURS, Rubans, Dentelles, Fourrures, etc. etc.
Mme Olympe se recommande en outre pour les articles [illegible]

MAISON
J. GALINIER,
No 101 Rue Royale, No 101
(ENTRE ST LOUIS ET CONTI)
DE retour de son voyage à Paris, et ayant reçu toutes ses marchandises par les derniers arrivages, informe ses clientes et les dames de la Nouvelle-Orléans que je ferai mon ouverture le samedi, Jeudi, 21 Octobre courant.
Toutes les marchandises ont été choisies par Madame Galinier.
L'assortiment se compose de
Fleurs—Rubans—Velours—Satins—Blondes—Tulles—Crêpes—Ceintures—Gaze Dona-Maria.
Un grand choix de PLUMES dans tous les genres, CHAPEAUX MODÈLES, provenant des maisons de Paris les plus en vogue.
ENFANTS, modes nouveautés.
BIJOUTERIE, dernière nouveauté.
Et une très grande variété d'articles trop longs à détailler.
[illegible]
J. GALINIER

Traitement du Dr Boyer, de Paris, pour la guérison de la Goutte et des Rhumatismes.
[illegible]

NOTICE
JEAN AUGÉ,
RUE DU CANAL, 132.
[illegible]

EXPOSITIONS
De Londres et de Paris.
Médailles décernées.
LE COTON A BOBINE
O. N. T.
SIX CORDES, SOUPLE ET FINI,
De CLARK.
GEO. A. CLARK, Seul Agent.
[illegible]

(Circulaire)
BUREAU DE C. E. GIRARDEY & CO., No 17, Passage de la Bourse.
[illegible]
C. E. GIRARDEY & CO., Encanteurs et Estimateurs en propriétés foncières.

LEÇONS DE PIANO.
UNE jeune personne, graduée d'une des premières maisons d'éducation du Nord [illegible] S'adresser rue Baronne No 224, entre Julia et Girod. Prix modérés.

LA MUSIQUE ET LE FRANÇAIS.
UNE dame anglaise qui a demeuré quelques années en France, donne des leçons de musique et de français, à des prix très modérés. S'adresser à Mme McDonell, au No 221 de la rue Baronne, coin Julia.

AVIS.
New York, 3 novembre 1869.
EN présence de certains avis publiés dans divers journaux de la Nouvelle-Orléans, Mme OLYMPE rappelle à sa clientèle et au public que depuis son établissement en cette ville, elle n'a jamais eu d'autre première pour la confection que Mlle ERNESTINE TAINTURIER, et que cette dernière est intéressée dans la maison depuis sa fondation.
30oct—2m

JOHN ARMSTRONG,
Fonderie et Fabrique de Bouilloires,
Au coin des rues Erato et Nile-Levée,
Nlle-Orléans (Lne).
FABRIQUE DE MACHINES A VAPEUR, VERTICALES et HORIZONTALES. Moulins à sucre, [illegible] barres à grilles, vérificateurs de sucre, bouilloires à basse pression, de toute espèce, filtres, caisses et chariots, etc., &c.

P. MALOCHEE,
85.........RUE DU CANAL.........85
APPELLE L'ATTENTION des acheteurs, tant de la ville que de la campagne, sur le magnifique Stock qu'il vient de déballer; et qu'il offre aux plus Bas Prix. On trouvera en tous temps chez lui un assortiment complet de:
Faïences, Porcelaines, Verreries,
— ET —
Articles de Ménage,
Ainsi qu'un grand choix de GARNITURES de CHEMINÉES en PORCELAINE DECORÉE—SERVICES de TABLE de toutes sortes—SERVICES de LAVABO de tous prix—SERVICES à THÉ, de différents genres—COUTEAUX de TABLE de la célèbre marque de "RODGERS"—CUILLÈRES et FOURCHETTES ARGENTÉES—POTS à EAU EN PLAQUÉ—LAMPES de tous les modèles—PENDULES FRANÇAISES et AMÉRICAINES—BOLS à PUNCH—CAVES à LIQUEURS—VERRE D'EAU—SERVICES de TOILETTE—&c., &c., &c.
Venez examiner le magasin No 85, rue du Canal, et vous y trouverez tout ce que vous pouvez désirer en fait d'articles de ménage, tant de luxe que d'utilité.
Les marchandises sont livrées à domicile dans toutes les parties de la ville.
Les emballages sont confiés à des emballeurs expérimentés.
Aucune veine ne sera épargnée pour donner pleine satisfaction à tous ceux qui honoreront de leur visite l'établissement de première classe de
P. Malochée,
No 85, Rue du Canal.
8 oct—6m—C

FABRIQUE DE CANDI
Une des plus Grandes Fabriques du Sud est exploitée par
NORMAN & REISS,
121 & 123, rue de la Vieille-Levée, 121 & 123
Ils y fabriquent constamment
Du Candi en gros et petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de Candis nougats,
Candie Star,
Candi au cœur (Horehound)
Candi tressé,
Candi de [illegible],
Pop-corn K[illegible],
Pralines [illegible],
Pâte de [illegible],
[illegible] de Chocolats,
Gommes,
Bonbons.
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX [illegible] GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'ARTICLES ETRANGERS tels que:
Boîtes de fantaisie,
Cupidons de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de Roses,
Fleurs de toutes sortes,
Cornes d'abondance
Sacs de fantaisie,
Papier dentelé, etc.
Qu'ils vendront aux plus bas prix du marché.
MACARONI.
Fabrique [illegible] FRAIS toute espèce de Pâtes telles que:
Vermicelli,
Macaroni,
Spaghetti,
Lasagnetti,
Taglarini.
EPICES.
Cannelle moulue,
Poivre moulu,
Clous de Girofle moulus,
Muscade moulue,
Gingembre moulu.
EXTRAIT DE CAFÉ.
Ils fabriquent constamment le célèbre
Extrait de Café,
Café pur [illegible],
Café glacé.
Grande FRAIS.
NORMAN & REISS
[illegible]

Modes! Nouveautés!
Mme EMERY,
66.........RUE ROYALE.........66
MADAME EMERY [illegible] ARTICLES NOUVEAUX [illegible]

E. F. MIOTON,
No 47 rue Royale,
ENTRE DOUANE ET BIENVILLE
Faïences, Porcelaines, Verreries, &c.,
— ET —
Articles de Menage de tout genre.

Teintures à la Vapeur
— ET —
NETTOYAGES EN TOUS GENRES.
E. Eug. GEORGEST,
Coin Remparts et St. Philippe
[illegible]

Argenterie et Plaque.
E. A. TYLER,
115 - - - Rue du Canal - - 115
Vient de faire l'ouverture d'un grand assortiment d'ARGENTERIE, assortie pour cadeaux de noces, cadeaux d'anniversaire, de Noël et de Premier de l'An. Il a également un immense stock de PLAQUÉ de [illegible], fin de Rogers, Smith & Co., et d'autres excellentes fabriques, de la COUTELLERIE de table anglaise et américaine.
7 nov—6f PP

E. DUMAS,
10.........ST-CHARLES.........10
IMPORTATEUR de toute espèce de DRAPS et CASIMIRS FRANÇAIS [illegible] qu'il a complétés et des prix modérés. Il invite MM. les tailleurs à venir l'examiner.

LE Dr. B. A. POPE.
CABINET No 138 DE LA RUE DU CANAL,
COIN CARONDELET.
ENTRÉE: No 1 DE LA RUE CARONDELET

Propriétés à louer ou à vendre.
A LOUER.
UNE maison basse ayant quatre appartements [illegible] rue des Ursulines [illegible]
A LOUER
Deux [illegible] portant les Nos 34 et 35 rue St Pierre [illegible] No 145 Promenade Carondelet [illegible]
A LOUER
Le vaste édifice à quatre étages avec WAREHOUSE à quatre étages dans la cour, situé au coin des rues Conti et Chartres. Possession en sera donnée le 1er octobre. S'adresser au bureau de M. C. Dufour, No 84 rue Bienville.

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE
Pour la Machine à Coudre de
Grover & Baker,
Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.
Bureau et salle de vente, pour les Etats du Sud, No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Charbon. Charbon. Charbon.
Charbon Pittsburgh [illegible] aux plus bas prix du marché par W. G. COYLE & CO. [illegible]
12nov—3t

CHARBON. CHARBON.
C. TYLER [illegible]
C. TYLER

Charbon! Charbon! Charbon!
JAS. M. PETERSON,
Marchand de Charbon, No 164 de la rue Gravier,
Dépôt, No 30 de la rue Dauphine.
Les familles, les bateaux à vapeur, les presses à coton et les planteurs sont approvisionnés [illegible] prix du marché.
29 sept—2m

JOHN E. SMITH.
MARCHAND DE CHARBON
(Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
Bureau, coin Carondelet et Gravier.—Dépôt de Charbon, au pied de la rue Calliope, et à la rue de l'Esplanade, Nlle-Orléans, Le.
Il fournit du Charbon aux presses, aux hôtels, aux fonderies et approvisionne les familles au plus bas prix du marché.
Il appelle aussi l'attention sur [illegible] son stock de charbon.
5 sept—3m

EDWARD BEALS, Jr.—ALPHONSE LAINE
BEALS & LAINE,
Marchands de Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.
Ils approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.
Bureaux: No 30 de la rue Carondelet,—Dépôt sur la Levée, au ferry du Troisième District, et au coin des rues Louisa et Levée. On reçoit les ordres aux deux endroits.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane
POUR LE [illegible] NOVEMBRE, CLASSE [illegible]
[illegible]

Etat de la Louisiane,
[illegible]

Robes et Confections
Mme E. TRIBOUT
[illegible]

Le Dr.
ROBERT HUNTER,
DE NEW YORK
[illegible]
Consomption des Bronches, de l'Asthme des Catarrhes
[illegible]
Gorge les Poumons le Cœur, etc.
[illegible]
Traitement des Maux de Gorge et de Poitrine
No 155, RUE DU CANAL
[illegible]

Dépôt de Glaces françaises et allemandes
La plus grande maison des Etats du Sud dans ce genre d'affaires.
L. UTER,
No 49, RUE ROYALE, No 49
Entre les rues de la Douane et Bienville
[illegible]

P. MALLARD,
[illegible]

CHANGEMENT DE LOCAL
F. R. JUSTUS,
IMPORTATEUR ET MARCHAND de
Marchandises Sèches Fantaisie et de Fonds,
A transféré son magasin [illegible]
No. 178 DE LA RUE DU CANAL
[illegible]

Marchandises Seches Fantaisie et de Fonds,
[illegible] Véritable Bon Marché

Pour économiser le travail [illegible] de grandes récoltes
SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL
ET DE
NOIR ANIMAL PULVÉRISÉ
DE STERN.
NOIR ANIMAL [illegible]

FABRIQUE DE TABAC
A LA VAPEUR
J. P. SARRAZIN,
Nos 91 et 93 de la rue de Chartres, coin Conti
Succursale No 20[illegible]
Importateurs de Pipes et de [illegible] articles de Fumeurs.
[illegible]
Prix très modérés

TABAC
SOUS TOUTES LES FORMES
USINE A VAPEUR
[illegible]

G. L. FEVRE,
148.........RUE ROYALE.........148
IMPORTATEUR DE
VEAUX VERNIS, cirés, [illegible] Maroquins à [illegible] et lustrés; Chevreaux, [illegible] de fantaisie pour Chaussures de Dames. Assortiment complet d'Outils de Cordonniers. Tiges de Bottes et Bottines.
PLASTIQUE TERRY
Cuir à Harnais, Semelle de Cincinnati et New York. Peaux de Crocodiles tannées.
Les ordres de la campagne [illegible]

Bureau de la Presse à Coton de la Levée
Nouvelle-Orléans, 4 novembre 1869.
CONFORMÉMENT à la charte de cette Compagnie, une élection de sept Directeurs, pour l'année suivante, aura lieu au Bureau de la Compagnie, le LUNDI 6 du courant, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.
J. V. CHALERY, Secrétaire.
4nov—10f